Formulaire de consentement à une évaluation neuropsychologique

Je, soussigné(e) _____, reconnais par la présente avoir été suffisamment et clairement informé(e) des conditions et des services offerts en neuropsychologie.

Ceci inclut, entre autres :

- le but, la nature, la pertinence et les modalités de l'évaluation, ses avantages, ses limites, ses inconvénients éventuels, ses alternatives ainsi que les responsabilités respectives des parties ;
- avoir été informé(e) du traitement de mes données conformément à la Loi fédérale sur la protection des données (LPD) ;
- les obligations du neuropsychologue concernant la tenue et la conservation du dossier;
- les règles relatives à la confidentialité, leurs limites légales, ainsi que les modalités de transmission des informations ;
- les modalités d'enregistrement des entretiens et de protection des données ;
- les conditions d'accès aux données et les limites liées à la transmission du matériel de test ;
- le fait que le rapport constitue une analyse professionnelle indépendante et ne peut faire l'objet d'une co-rédaction;
- mon droit de poser des questions et d'obtenir des explications ;
- mon droit de refuser ou d'interrompre l'évaluation à tout moment, sans justification.
- les règles sur la confidentialité ainsi que ses limites, de même que les modalités liées à la transmission de renseignements confidentiels;
- le choix de refuser les services professionnels offerts ou de cesser, à tout moment, de recevoir les services professionnels ;
- consentir librement à la réalisation de cette évaluation.

_____ _____

Signature de la personne concernée ou de la personne autorisée Date

_____ _____

Neuropsychologue Date

Nature et objectif de l'évaluation
L'évaluation neuropsychologique est un examen clinique spécialisé visant à comprendre votre symptomatologie actuelle ainsi que les éventuels changements cognitifs, émotionnels et comportementaux en lien avec votre état de santé.
Cette évaluation comprend généralement deux à trois entretiens cliniques et l'administration de tests psychométriques standardisés et validés scientifiquement, permettant d'évaluer différentes fonctions cognitives telles que la mémoire, l'attention, les fonctions exécutives, le langage et les capacités visuospatiales.
Des questionnaires complémentaires peuvent également vous être proposés. Avec votre consentement, des informations supplémentaires peuvent être recueillies auprès de tiers concernés par votre situation (par exemple : médecin traitant, spécialiste, proche ou institution de soins).
Le neuropsychologue s'engage à mettre en œuvre tous les moyens raisonnables conformes aux standards professionnels, scientifiques et déontologiques actuels. Cette démarche relève d'une obligation de moyens et non d'une obligation de résultat.

Cadre légal et déontologique
L'évaluation est réalisée par un neuropsychologue qualifié, soumis au secret professionnel conformément aux dispositions légales applicables, notamment :

- le Code pénal suisse (art. 321 CP – secret professionnel),
- la Loi fédérale sur la protection des données (LPD, révisée 2023),
- le Code de déontologie de la Fédération Suisse des Psychologues (FSP),
- et les recommandations de l'Association Suisse des Neuropsychologues (ASNP).

L'évaluation s'inscrit dans une démarche clinique et scientifique visant à formuler des hypothèses diagnostiques et à décrire votre fonctionnement cognitif sur la base :

- des informations que vous fournissez,
- des observations cliniques,
- des résultats aux tests standardisés,
- et des connaissances scientifiques actuelles.

Exactitude des informations transmises
Vous vous engagez à transmettre des informations exactes, complètes et sincères vous concernant.
Le rapport neuropsychologique constitue un reflet de votre fonctionnement au moment de l'évaluation, basé sur les informations disponibles et les résultats observés. Les conclusions doivent être interprétées dans ce contexte.

Enregistrement des entretiens
Les entretiens peuvent faire l'objet d'un enregistrement audio (et/ou vidéo) dans le but d'assurer la qualité, la précision et la fiabilité de l'analyse clinique.
Ces enregistrements :

- sont strictement confidentiels ;
- font partie du dossier clinique ;
- sont accessibles uniquement au neuropsychologue et aux professionnels soumis au secret professionnel directement impliqués dans votre prise en charge.

Vous pouvez retirer votre consentement à l'enregistrement à tout moment.

Protection et traitement des données (conformément à la LPD)
Les données collectées dans le cadre de l'évaluation constituent des données personnelles sensibles au sens de la Loi fédérale sur la protection des données (LPD).
Ces données comprennent notamment :

- les informations personnelles et médicales,
- les observations cliniques,
- les résultats aux tests,
- les enregistrements éventuels,

- et le rapport neuropsychologique.

Ces données sont :

- stockées sur des serveurs situés en Suisse ;
- protégées par des mesures techniques et organisationnelles appropriées ;
- accessibles uniquement aux personnes soumises au secret professionnel ;
- conservées conformément aux obligations légales applicables.

Vous disposez des droits suivants, conformément à la LPD :

- droit d'accès à vos données,
- droit de rectification des données inexactes,
- droit d'être informé du traitement de vos données.

Ces droits peuvent être exercés dans les limites imposées par les obligations légales et déontologiques applicables.

Rapport neuropsychologique

Le rapport neuropsychologique est un document clinique et professionnel rédigé exclusivement par le neuropsychologue.
Il constitue une opinion professionnelle fondée sur :

- les données cliniques recueillies,
- les résultats aux tests,
- les observations cliniques,
- et les connaissances scientifiques actuelles.

Ce rapport :

- ne peut faire l'objet d'une co-rédaction ;
- ne peut être modifié à la demande du patient ou d'un tiers ;
- peut être expliqué et discuté avec vous.

Données brutes et matériel de test

Afin de garantir la validité scientifique des outils d'évaluation et conformément aux règles déontologiques et aux recommandations professionnelles :

- les données brutes,
- les protocoles de test,
- et le matériel de test

ne peuvent pas être transmis, copiés ou remis.

Ces éléments peuvent uniquement être consultés sur place, en présence du neuropsychologue, et dans le respect des règles professionnelles et légales applicables.

Confidentialité et transmission des informations

Toutes les informations vous concernant sont traitées de manière confidentielle et sont protégées par le secret professionnel.
Aucune information ne sera transmise à des tiers sans votre consentement écrit, sauf en cas d'obligation légale.

Droit de retrait du consentement

Vous avez le droit :

- de poser des questions à tout moment ;
- de retirer votre consentement ;
- de refuser ou d'interrompre l'évaluation à tout moment, sans justification.

Ce retrait n'aura pas d'effet rétroactif sur les prestations déjà réalisées.